

FLASH INFOS/ FLASH INFOS/ FLASH INFOS/ FLASH INFOS/ FLASH INFOS/ FLASH INFOS/

Le 28 avril 2016,

**Création du nouveau corps des psychologues
Le ministère communique et répond à l'AFPEN**

En réponse aux nombreuses actions et sollicitations de l'AFPEN auprès de la Présidence de la République, de la Ministre et de son cabinet, le ministère de l'Éducation nationale, par la voix du directeur du cabinet, a choisi l'AFPEN pour communiquer les éléments de calendrier tant attendus.

Monsieur Bernard Lejeune, directeur de cabinet, nous écrit : « ***je peux vous assurer de la volonté de la ministre pour que l'ensemble des travaux soient finalisés à l'été afin que les nouveaux corps soient constitués et que le premier concours puisse avoir lieu en 2017*** ».

L'AFPEN se réjouit de cette annonce importante marquant un pas supplémentaire vers la concrétisation de la création de ce nouveau corps de psychologues de l'Éducation nationale.

L'association poursuit son engagement pour que les psychologues puissent assurer l'ensemble des missions qui leur seront confiées dans les conditions les plus optimales.

L'AFPEN demeure une force de propositions vis-à-vis du ministère. Nous continuerons à vous informer très régulièrement de l'avancée des travaux en cours : le référentiel de formation, les épreuves du concours, le calendrier de l'intégration dans le nouveau corps...

Vous trouverez l'intégralité du courrier envoyé par le ministère [sur le site de l'AFPEN en cliquant ici](#).

*Pour le Conseil d'Administration de l'AFPEN
Laurent CHAZELAS
Président*